

Société Industrielle et Commerciale
de Vevey et environs
M. Henri-Louis Moret
Case postale 1105
1800 Vevey

Affaire traitée par : Mme Egnersson/df
021 966 83 83

Clarens, le 14 novembre 2014

Déplacement de la nocturne hebdomadaire du vendredi 2 janvier 2015 au mardi 30 décembre 2014

Monsieur,

Nous nous référons à votre courrier du 15 septembre 2014 relatif aux modifications des heures d'ouverture des commerces de Vevey durant l'année 2015.

En réponse, nous vous informons que le déplacement de la nocturne hebdomadaire a été accordé. Par conséquent, les commerces veveysans auront la possibilité d'ouvrir leur magasin jusqu'à 20h00, le mardi 30 décembre 2014 en remplacement du vendredi 2 janvier 2015.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées

Association Sécurité Riviera

Le Chef des
Services généraux

Cap Michel Rouiller

Police du commerce
La Responsable

Véronique Egnersson

Copie à : Greffe municipal de Vevey